

COMMUNIQUE

APRES L'INCENDIE DE LA SYNAGOGUE DE DRANCY

L'incendie criminel de la synagogue de Drancy traduit un nouveau degré dans l'escalade intolérable des exactions antisémites en France.

En exprimant son indignation, le mrap (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) souligne la lourde responsabilité des pouvoirs publics qui n'ont, jusqu'à présent, pris aucune mesure efficace contre les groupes bien connus qui se livrent à la violence raciste et qui s'efforcent, dans le même temps, d'en minimiser la gravité.

Le camp de Drancy fut, sous l'occupation, pour des dizaines de milliers de juifs, la première étape vers la déportation et l'extermination. Le crime qui vient d'être perpétré dans cette ville montre à tous les démocrates que la cote d'alerte est atteinte. Il faut se mobiliser d'urgence pour faire face aux périls.

Le 21 décembre 1978.

COMMUNIQUE

LE m.r.a.p. DENONCE LA MONTEE DE L'ANTISEMITISME

Parmi les actes de terreur qui se multiplient à travers la France, plusieurs témoignent, ces jours-ci, de la montée de l'antisémitisme, dont le m.r.a.p. a déjà souligné la gravité.

Le m.r.a.p. flétrit avec indignation l'odieux attentat perpétré à Paris contre la Fédération des Sociétés Juives et les barbouillages anti-juifs dans le quartier du Sentier au cours de la nuit du 15 au 16 janvier; ils font suite aux menaces de mort visant des commerçants israélites de Dijon, aux inscriptions nazies à Sarrebourg, à Nice et à Luzarches, dans le Val d'Oise, à la diffusion de tracts antisémites dans cette dernière ville ainsi qu'aux provocations de l'hebdomadaire "Aspects de la France".

Cette campagne dangereuse va de pair avec les agressions, les crimes et les menaces qui se déchaînent contre les travailleurs immigrés, particulièrement les Algériens. Elle contribue au climat de violence et de trouble qui se développe, favorisé par la complaisance des pouvoirs publics et l'impunité des coupables.

Plus que jamais, l'opinion publique doit se mobiliser pour exiger des mesures efficaces afin d'arrêter net l'engrenage sanglant du racisme et défendre la démocratie.

Le 16 janvier 1978.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES
89 RUE OBERKAMPF 75543 PARIS CEDEX 11 . TEL: 48.06.88.00.

COMMUNIQUE

LA SPIRALE DES RACISMES.

Plusieurs actes antisémites ont été commis dans la dernière période : profanations de cimetières juifs en Alsace, inscriptions de caractère nazi à Drancy, haut-lieu de la déportation, attentat contre la permanence électorale de M. Jean-Pierre PIERRE-BLOCH à Paris, assorti de menaces de mort.

Ces faits confirment la persistance inquiétante de l'antisémitisme en France, inséparable des autres formes du racisme, propagées ouvertement, en particulier à l'encontre de la population maghrébine, des immigrés, des originaires des DOM-TOM. Ils ont inspiré les violences récentes de "Skinheads" à Rouen et Brest.

Le M.R.A.P. demande à tous les républicains d'agir pour faire échec à la haine.

Paris, le 2 juin 1988.



**mouvement
contre
le racisme
et pour l'amitié
entre les peuples**

89, rue oberkampf
75543 paris cedex 11
(1) 48 06 88 00
minitel : 3615 mrap
télécopieur
(1) 48 06 88 01

COMMUNIQUE

C'est avec consternation et inquiétude que le MRAP a pris connaissance des inscriptions antisémites tracées sur les murs de la synagogue de Ris-Orangis (91).

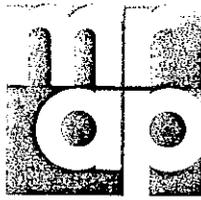
Le MRAP partage l'indignation de tous les démocrates concernant un tel déchaînement de haine et invite l'opinion publique à se mobiliser contre l'outrageuse banalisation des propos antisémites.

Le MRAP demande aux pouvoirs publics de tout mettre en oeuvre pour que soient recherchés et condamnés les auteurs de cet acte et appelle à un rassemblement unitaire de protestations le :

DIMANCHE 18 MARS A 11 HEURES 30

Devant la synagogue de Ris-Orangis

Le 14 mars 1990



**mouvement
contre
le racisme**
et pour l'amitié COMMUNIQUE
entre les peuples

89, rue oberkampf
75543 paris cedex 11
(1) 48 06 88 00
minitel : 3615 mrap
télécopieur
(1) 48 06 88 01

L'antisémitisme tisse sa toile

Depuis le début du mois de juillet, la distribution de tracts antisémites dans les boîtes aux lettres de nombreux habitants de la région parisienne et de certains arrondissements de Paris a éveillé la colère et l'indignation de tous ceux qui, comme le MRAP, ont érigé le respect d'autrui en principe fondamental de notre société et n'entendent pas qu'il soit battu en brèche par la haine et l'intolérance.

Le MRAP avait déjà marqué en décembre 1992 son inquiétude et son souci face à de tels actes en signalant au Procureur de la République l'existence de tracts au graphisme et au contenu similaires à ceux qui circulent aujourd'hui et distribués l'an passé en banlieue parisienne.

Le MRAP s'interroge sur la recrudescence de la diffusion de ces textes au moment où sont adoptées des mesures législatives tendant à désigner certains de nos concitoyens comme boucs émissaires aux problèmes économiques et sociaux.

Il rappelle que ce n'est jamais sans risque pour l'équilibre du corps social que l'on établit une suspicion généralisée au sein de la population et qu'il faut se garder d'apporter aux tenants de l'ignoble des justifications propres à faire renaître la bête immonde et les haines ancestrales.

Le MRAP n'a pas manqué cette fois encore de saisir le Parquet afin qu'immédiatement une enquête soit menée pour que le ou les auteurs de ces tracts scandaleux soient identifiés et jugés.

Le, 12 août 1993



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

siège : 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél. : (1) 48.06.88.00 - fax : (1) 48.06.88.01

Communiqué

LA SYNAGOGUE DE GARGES SACCAGEE

Après le saccage perpétré dans la nuit du samedi 5 novembre contre la synagogue de Garges (Val d'Oise) par un commando, le MRAP exprime son indignation et sa colère devant cette profanation d'un lieu de culte.

De tels actes ne sont pas sans rappeler la période sombre de la Nuit de Cristal (9 novembre 1938)

Pour le MRAP, cette provocation antisémite est une insulte à notre démocratie. Il attend des pouvoirs publics et des autorités compétentes la mise en oeuvre de moyens susceptibles d'arrêter les coupables de ces actes criminels et de faire en sorte que les auteurs soient condamnés de manière exemplaire.

Paris, le 7 Novembre 1994



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

43, boulevard de Magenta - 75010 PARIS - tél. 01.53.38.99.99 - Fax 01.40.40.90.98 - e.mail mrap@wanadoo.fr

Réf. PM36

Communiqué de presse

Nouveaux actes antisémites

Une fois encore, de nouveaux actes antisémites sont à déplorer ces derniers jours, avec notamment le saccage d'une crèche dans le 20^{ème} arrondissement de Paris, et l'envoi d'un cocktail Molotov contre une synagogue à Vénissieux.

Le MRAP condamne avec force ces insupportables actes antisémites, et demande aux autorités compétentes de mettre tous les moyens en œuvre pour identifier les coupables, et faire en sorte qu'ils puissent être sanctionnés sévèrement.

Ainsi qu'il a eu l'occasion de le rappeler lors de son Conseil national du 6 février 2002, le MRAP interviendra inlassablement et toujours avec la même pugnacité contre les actes antisémites. A cet égard, le MRAP rappelle qu'il a pris l'initiative de proposer aux organisations concernées de mettre en commun leurs moyens juridiques pour lutter contre l'antisémitisme, et qu'à ce jour seul le CRIF a répondu favorablement.

Paris, le jeudi 21 mars 2002